



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 26 janvier 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2021-01-26_2249

**Demande pour une meilleure prise en compte
des collectivités et des riverains dans les
choix opérés pour la réduction des impacts
de l'aéroport Paris-Orly**

L'an deux mille vingt et un, le 26 janvier à 18h15 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 20 janvier 2021. Conformément à l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, la séance se déroule sans public, le caractère public de la séance étant respecté par sa retransmission en direct sur le site internet de l'EPT. Le quorum est ramené à un tiers des membres, chaque élu pouvant détenir deux pouvoirs

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Représenté	G. Lafon	P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Représenté	R. Dell'agnola	P
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Représentée	K. Cabillic	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Représentée	M. Kacimi	P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Représenté	K. Ben-Mohamed	P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Représenté	A. Troubat	P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Représentée	A. Troubat	P
Viry-Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Représenté	JM. Vilain	P
Savigny-sur-Orge	Mme BERNET Lydia	Représentée	B. Guillaumot	P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Présent		P
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. BOUFRAINE Kamel	Représenté	JL. Laurent	P
Cachan	Mme BOUGLET Maëlle	Représentée	F. Bourdon	P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. BRIEY Ludovic	-		-
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Présente		P
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	-		-
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Représenté	B. Guillaumot	P
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	C. Vielhescaze	P
L'Haÿ-les-Roses	M. DECROUY Clément	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONTE Jean-Marc	Présent		P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Représentée	F. Aggoune	P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Représenté	P. Gaudin	P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Représentée	F. Bourdon	P
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Représenté	B. Vermillet	P
Savigny-sur-Orge	Mme DUPART Agnès	Représentée	JM. Defremont	P
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Représentée	C. Vielhescaze	P
Villejuif	M. GARZON Pierre	Représenté	G. Lafon	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Présente		P
Arcueil	Mme GILGER-TRIGON Anne-Marie	Représentée	C. Janodet	P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Présent		P
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée	D. Gonzales	P
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Présent		P
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	S. Daumin	P
Savigny-sur-Orge	M. GUILLAUMOT Bruno	Présent		P

Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Présent		P
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
L'Hay-les-Roses	M. JEANBRUN Vincent	Représenté	C. Decrouy	P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Représentée	K. Ben-Mohamed	P
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Représentée	C. Pecqueux	P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	-		-
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Représentée	R. Dell'Agnola	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Représentée	F. Bourdon	P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	-		-
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Représenté	Y. Pirolli	P
L'Hay-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Présent		P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Représentée	D. Beucher	P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Représentée	Y. Pirolli	P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Représentée	S. Daumin	P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Présent		P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Représentée	JC. Kennedy	P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Représenté	D. Gonzales	P
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Représenté	P. Bouyssou	P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Représenté	P. Lesselingue	P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	P. Bouyssou	P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Représentée	R. Boivin	P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représentée	S. Moualhi	P
L'Hay-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Représenté	M. Dorra	P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Représentée	D. Gaulier	P
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Canan	Représentée	E. Grillon	P
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Représenté	D. Gaulier	P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	C. Pecqueux	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Présent		P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	-		-
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Représenté	JJ. Grousseau	P
Viry-Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Représenté	JM. Vilain	P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Représentée	A. Lipietz	P
Thiais	M. SEGURA Pierre	Représenté	D. Beucher	P
L'Hay-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Représentée	C. Decrouy	P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Représentée	JJ. Grousseau	P
Valenton	Mme SPANO Cécile	Présente		P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Représenté	A. Id Elouali	P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Représenté	E. Grillon	P
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Représentée	F. Aggoune	P
Viry-Chatillon	Mme TROUBAT Aurélie	Présente		P
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Présente		P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	JC. Kennedy	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Représenté	P. Gaudin	P
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
Viry-Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Présent		P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Représenté	C. Spano	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. ZINCIROGLU Lionel	Représenté	P. Lesselingue	P
Villejuif	M. ZULKE Michel	Représenté	C. Spano	P

Secrétaire de Séance : Monsieur Sophian MOUALHI

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2204 à 2250	39	58	97

Exposé des motifs

Le secteur de l'aérien a été particulièrement impacté par la crise du Covid-19, du fait des contraintes de circulation imposées par les États et du ralentissement des échanges économiques. Le trafic des aéroports parisiens accuse une baisse de l'ordre de 65% en 2020 par rapport à 2019. Ceci n'est pas sans impact sur l'emploi, que ce soit au sein des compagnies, des constructeurs et motoristes, des entreprises sous-traitantes et du Groupe ADP. L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se mobilise à cet effet pour accompagner les entreprises dans l'accès aux aides financières et pour contribuer à la sécurisation des parcours des salariés impactés par la crise sanitaire ou en désir de changements professionnels vers des filières résilientes ou en tension sur le Grand-Orly Seine Bièvre (GPECT et AMI « Transitions collectives »).

Cette chute du trafic remet en cause le financement du dispositif d'aide à l'insonorisation des riverains, reposant sur la taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA) perçue auprès des compagnies aériennes pour chaque vol effectué. A l'échelle nationale, le montant total des recettes de la TNSA s'établit à 27,7 M€ en 2020, contre 49,2 M€, selon l'ACNUSA. Pour ce qui concerne l'aéroport d'Orly, la recette est en baisse de moitié avec 5,8 M€ collectés en 2020, contre 12,9 M€ en 2019. En l'absence de perspective de reprise du trafic aérien, la prévision pour 2021 est similaire à 2020.

A ce jour, aucune mesure de compensation n'a été envisagée par le Gouvernement dans le cadre des différentes lois de finances rectificatives soumises au Parlement depuis le début de la crise. Cette situation porte un coup d'arrêt à l'aide à l'insonorisation offerte aux riverains des aéroports concernés, alors même que le dispositif souffrait déjà d'un manque de financement à l'échelle nationale.

Cette situation est paradoxale pour les habitants de notre territoire qui ont connu une période d'accalmie inédite lors de la fermeture de l'aéroport d'Orly entre avril et juin 2020, et dont l'exigence d'un renforcement de réduction des nuisances sera légitimement plus forte au fur et à mesure de la reprise du trafic dans les mois et années à venir.

Il est donc nécessaire que l'État vienne compenser la perte de recettes de 2020 et des années à venir afin de permettre la poursuite du dispositif dans de bonnes conditions. La réalisation des travaux d'insonorisation participera également à la relance économique dans le milieu du BTP.

Outre l'insonorisation des logements et équipements, il est impératif de poursuivre les efforts menés en matière de réduction des nuisances à la source. La mise en révision du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'aéroport par les services de l'État et la réalisation d'une étude en « approche équilibrée » par le Groupe ADP ont vocation à aller dans ce sens, en mobilisant l'ensemble des leviers à la disposition des acteurs de l'aérien tout en prenant en compte les préoccupations des villes et de l'EPT.

Les conclusions de ces deux documents devraient être présentées lors de la prochaine Commission Consultative de l'Environnement (CCE) prévue courant janvier. Mais force est de constater que les collectivités territoriales n'ont pas été associées à l'élaboration de ces documents, pourtant stratégiques pour l'évolution de notre territoire et la qualité de vie de ses habitants.

Ceci est d'autant plus regrettable alors qu'une possible révision du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) semble envisagée, dans le but d'étendre les contraintes qui pèsent sur les communes environnantes. Une telle hypothèse ne peut être travaillée sans les collectivités et sans l'EPT qui engage l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. En tout état de cause, une révision du PEB ne doit pas venir empêcher l'évolution du tissu urbain qui préexistait à l'implantation de l'aéroport, sous peine d'infliger aux populations la double peine des contraintes sonores et de la dégradation de leur cadre de vie.

Il est donc nécessaire qu'un comité de pilotage soit instauré sans attendre pour établir une relation de travail permanente entre les acteurs de l'aérien et les collectivités territoriales, dont les actions sont fortement interdépendantes, comme en témoigne le Projet Partenarial d'Aménagement du Grand Orly signé début 2020 par l'État, les collectivités, les principaux acteurs économiques et les opérateurs compétents en matière d'aménagement et de mobilité.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) approuvé par arrêté inter préfectoral du 21 décembre 2012, actuellement en vigueur ;

Vu le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) approuvé par arrêté inter préfectoral du 14 mars 2013, actuellement en vigueur ;

Vu le Plan de Gêne Sonore (PGS) approuvé par arrêté inter préfectoral du 30 décembre 2013, actuellement en vigueur ;

Considérant les impacts de la crise du Covid-19 sur le trafic aérien et sur les recettes issues de la taxe sur les nuisances sonores aériennes, sur lesquelles repose le financement du dispositif d'aide à l'insonorisation des riverains ;

Considérant la révision du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement engagée par les services de l'État ;

Considérant l'absence d'une instance de travail commune aux acteurs de l'aérien et aux collectivités territoriales ;

Considérant l'exigence de réduction des nuisances sonores générées par l'aéroport ;

Considérant la nécessité de maintenir la capacité des collectivités territoriales à renouveler et développer leur tissu urbain ;

Entendu le rapport de Monsieur le Président et sur sa proposition,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Demande au gouvernement de compenser les pertes de recettes de la TNSA en 2020 et dans les années à venir afin de permettre la poursuite du dispositif dans de bonnes conditions.
2. Demande à être pleinement associé en amont aux évolutions des règlementations et dispositions concernant l'aéroport d'Orly, afin de les adapter aux spécificités d'un aéroport très imbriqué avec son territoire d'implantation (PPBE, PEB, étude approche équilibrée...).
3. Demande que l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre soit destinataire de l'invitation, de l'ordre du jour et du dossier des réunions de la Commission Consultative de l'Environnement.
4. Demande qu'un comité de pilotage permanent soit mis en place rapidement pour établir une relation de travail dans la durée, les réunions de la Commission Consultative de l'Environnement ne pouvant pas suffire en la matière.
5. Demande à ce que les mesures prises participent à la réduction des nuisances sonores.
6. S'oppose à ce que les actions envisagées entraînent une déqualification du tissu urbain des communes environnantes en imposant de nouvelles contraintes d'urbanisme et une perte des acquis obtenus depuis 20 ans.
7. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 97

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture le 2 février 2021
ayant été publiée le 2 février 2021

A Vitry-sur-Seine, le 1^{er} février 2021
Le Président

Michel LEPRETRE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.